

Le CEFES-In-ULB recherche actuellement :

Des étudiant·e·s intéressé·e·s par l'accompagnement pédagogique d'un·e étudiant·e à besoins spécifiques ou en situation de handicap.

En quoi consiste cet accompagnement ? Il peut s'agir d'apporter une aide dans des matières de cours ou pour la rédaction de certains travaux auprès d'un·e étudiant·e à besoins spécifiques ou en situation de handicap.

LE PROFIL :

Un étudiant en 2^e année bachelier de droit souhaite un accompagnement pour les matières suivantes :

- Néerlandais
- droit des obligations
- droit constitutionnel
- droits et libertés
- procédure pénale en droit

Une bonne connaissance des outils informatiques tel que le traitement de texte peut être un atout.

Des compétences relationnelles sont indispensables. Une première expérience dans le tutorat peut être un atout.

QUAND ? Tout au long de l'année, heures de prestations flexibles et selon vos disponibilités, à convenir avec l'étudiant accompagné.

OÙ ? L'accompagnement pédagogique se déroule sur les différents campus de l'ULB selon les besoins ou au domicile de la personne accompagnée selon votre localisation.

RÉMUNÉRATION : Le travail est rémunéré 15€ brut/heure, sous statut ETUDIANT.

COMMENT POSTULER ? Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer un CV, vos relevés de notes des années antérieures, vos disponibilités (jours et heures) et une lettre de motivation à : cefes@ulb.ac.be

DES QUESTIONS ? cefes@ulb.ac.be ou au 02 650 32 78.